

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 novembre 2025 à 20h30

Personnels, gestion des emplois et des compétences, formation

18. Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs de Vire Normandie

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste)

Le présent rapport a pour objet de vous présenter le tableau des effectifs arrêté au 7 octobre 2025.

Ce tableau permet de matérialiser les éléments liés à la politique de recrutement et de mobilité à savoir :

- La possibilité de proposer des contrats à durée déterminée de 3 ans sur tous les postes éligibles en vertu de l'article L332-8 2° du Code général de la fonction publique.
- La définition des grades minimum et maximum pour chacun des emplois.
- Le rattachement des emplois à un groupe de fonction pour la détermination des montants minimum et maximum liés au RIFSEEP.
- La mise à jour des intitulés de poste.

Une délibération vous sera présentée lors d'un prochain conseil municipal pour supprimer les postes pour lesquels des modifications sont intervenus et pour lesquels des nouveaux postes ont été créés. Ils seront soumis en amont au Comité social territorial.

Il vous est proposé de prendre acte du tableau des emplois et effectifs présentant l'ensemble des postes de la collectivité, arrêté au 7 octobre 2025.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission du Personnel, gestion emplois et compétences, formation du 7 octobre 2025,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025
Publication : 17/11/2025

Délibération n°2025/11/03/18 du 3 novembre 2025 à 20h30



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu l'avis du Comité social territorial du 22 octobre 2025 relatif à la réorganisation des services techniques,
Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 21 octobre 2025,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De mettre à jour le tableau des emplois et des effectifs annexés à la délibération de la manière suivante :
 - En supprimant les emplois suivants (surlignés en rouge dans le tableau des effectifs)
 - En mettant à jour les intitulés de poste des différents emplois (surligné en bleu).
 - En créant les emplois suivant (surlignés en vert dans le tableau des effectifs)

Les suppressions de poste sont:

- **Serrurier** : suppression de poste suite à une fin de contrat. Une création avait été faite en amont pour déprécier un agent en remplacement
- **Responsable du secteur administratif** : suppression du poste suite à une réorganisation de service.
- **Directeur des ressources humaines** : suppression du poste suite à une réorganisation de service.
- **Directeur adjoint des ressources humaines** : suppression du poste suite à une réorganisation de service.
- **2 Référents périscolaires** : poste supprimé suite à une délibération qui avait recréé l'ensemble des postes avec la prise de compétences sur Vire Normandie

Les modifications proposées sont :

- **Assistant administratif** : modification de l'intitulé de poste en assistant de direction pour permettre l'adéquation de l'intitulé avec la mise à jour de la fiche de poste
- **Agent d'entretien des équipements sportifs** : changement d'affectation du poste vers le secteur entretien/ménage du service bâtiments + modification de l'intitulé de poste vers agent d'entretien des locaux
- **Directeur de pôle accompagnement des ressources** : suite au retour du Centre de gestion lors de la déclaration de vacance de poste, retrait des grades de la filière technique (technicien, technicien principal de 2^{ème} classe, technicien principal de 1^{ère} classe, ingénieur, ingénieur principal).
- **Directeur de pôle parcours de l'agent** : suite au retour du Centre de gestion lors de la déclaration de vacance de poste, retrait des grades de la filière technique (technicien, technicien principal de 2^{ème} classe, technicien principal de 1^{ère} classe, ingénieur, ingénieur principal).
- **Agent technique chargé du funéraire et agent de surveillance de la voie publique (ASVP)** : modification de l'intitulé de poste en agent de surveillance de la voie publique (ASVP) pour favoriser les candidatures.

Les créations proposées sont :

- **Directeur général des services techniques** : création de poste suite à la réorganisation de la direction des services techniques. Le poste de Directeur des services techniques sera supprimé après le départ en retraite de l'agent.
- **Directeur de l'espace public** : création de poste suite à la réorganisation des services techniques. Le poste de responsable de service espace public sera supprimé ultérieurement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025
Publication : 17/11/2025

Délibération n°2025/11/03/18 du 3 novembre 2025 à 20h30

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

- **Directeur du patrimoine et des bâtiments :** création de poste suite à la réorganisation des services techniques. Le poste de responsable de service bâtiments/DST adjoint sera supprimé ultérieurement.
 - D'autoriser l'engagement des emplois et effectifs du tableau des emplois et des effectifs selon les natures spécifiées, les quotités de temps de travail.
 - Dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget
 - De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	43	11
Vote Pour	43	11
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Samuel BINET
Samuel BINET
✓ Certifié par 17700049

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Nicole DESMOTTES
Nicole DESMOTTES



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025
Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/11/03/18 du 3 novembre 2025 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 32

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 12

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 11

Nombre de membres absents : 03

Le 03 Novembre 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 31 octobre 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 31 octobre 2025.

Samuel BINET a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise LAURENT
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Samuel BINET
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre Henri GALLIER
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise FOUBERT
DUVAUX Maryse		<input checked="" type="checkbox"/>		Régine RENAULT
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick		<input checked="" type="checkbox"/>		Martine ROBBES
HAMEL Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-186-DE

Accusé certifié électronique

Réception par le préfet : 17/11/2025
Publication : 17/11/2025

Délibération n°2025/11/03/18 du 3 novembre 2025 à 20h30

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFOUR Tony			<input checked="" type="checkbox"/>	
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		Lucien BAZIN
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane		<input checked="" type="checkbox"/>		Roselyne DUBOURGUAIS
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine		<input checked="" type="checkbox"/>		Maryse DUVAUX
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Délibération n°2025/11/03/18 du 3 novembre 2025 à 20h30

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Tableau des emplois et des effectifs de Vire Normandie

Direction	Service	Secteur	Atelier/Equipe	Poste	Filière statutaire	Catégorie (à compléter)	Groupe de fonction (à valider)	Grades ouverts pour le poste	Type d'emploi	Si NP, durée	Durée de travail	Part travaillé e	Quotité en ETP	Motif de recrutement	Pourvu
Direction des ressources humaines				Directeur de pôle parcours de l'agent	Administrative		A2 Directeur	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Direction des ressources humaines				Directeur de pôle accompagnement des ressources	Administrative		A2 Directeur	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Direction des services techniques	Espace public	Paysage	Equipement sportif	Agent d'entretien des équipements sportifs	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe et adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	28,75	0,82	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Conseiller Maison France Service	Animation		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe, adjoint administratif	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Gestionnaire administratif	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Conseiller Maison France Service	Animation		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe, adjoint administratif, adjoint administratif principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques				Directeur des services techniques	Technique		A2 Directeur	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal, ingénieur	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			ATSEM	Médico-Sociale		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			ATSEM	Médico-Sociale		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Animateur périscolaire et agent de surveillance périscolaire	Animation		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe	P		Temps non complet	28	0,80	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et de surveillance des temps périscolaires	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	23	0,66	Code général L 332-8 2	1
DST - Service espace pubic	Espace public	Paysage	Production florale	Référent de la production maraîchère	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux Coulonces				Secrétaire de mairie déléguée	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif , adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps non complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux Maisoncelles La Jourdan				Secrétaire de mairie déléguée	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif , adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux Roullours				Secrétaire de mairie déléguée	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif , adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux St Germain de Tallevende				Secrétaire de mairie déléguée	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif , adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux St Germain de Tallevende Truttemer le Petit				Secrétaire de mairie déléguée	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif , adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps non complet	24	0,69	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux Truttemer le Grand				Secrétaire de mairie déléguée	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif , adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux Vaudry				Secrétaire de mairie déléguée	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif , adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et d'animation	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			ATSEM	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	P		Temps non complet	32	0,91	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			ATSEM	Médico-Sociale		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction générale des services				Directrice Générale Adjointe aménagement et attractivité	Administrative		A1 Direction générale	Attaché, attaché principal, attaché hors classe, ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent technique entretien, surveillance, service, écoles Truttemer/Maisoncelles => ATSEM ou agent des école	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	24	0,69	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	26,65	0,76	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Animateur périscolaire et agent de surveillance périscolaire	Animation		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe	P		Temps non complet	28	0,80	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et d'animation	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	29,25	0,84	Code général L 332-8 2	1
Direction des ressources humaines				Directeur Adjoint des ressources humaines	Administrative		A2 Directeur	Redacteur, redacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Direction des ressources humaines				Directeur des ressources humaines	Administrative		A2 Directeur	Redacteur, redacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Direction des ressources humaines				Adjoint et responsable de la gestion administrative	Administrative		A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, attaché, attaché principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Transition écologique		Assistant administratif	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bureau d'études			Chargé de la domanialité et de l'inventaire	Technique		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Cabinet				Collaborateur de cabinet	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur				Directeur de cabinet	Non concerné	Non concerné	A2 Directeur	Directeur de cabinet	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

014200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025
Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Cabinet				Secrétaire particulière du Maire	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Cinéma				Agent de billetterie et de communication	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Cinéma				Animateur médiateur	Animation		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Cinéma				Assistant de direction	Technique		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, Adjoint administratif principal de 1ère classe, Agent de maîtrise, Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Cinéma				Directeur du cinéma	Administrative		A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, attaché, attaché principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Cinéma				Technicien projectionniste / caissier	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Cinéma				Technicien projectionniste / caissier	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Citoyenneté				Maître de cérémonie patriotique vacataire	Technique		Non concerné		NP						
Communication				Responsable de la communication et de l'évènementiel	Administrative		A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, attaché	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Communication				Chargé de communication et évènementiel	Administrative		A4 Chargé de mission	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, attaché	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Communication				Chargé de communication	Administrative A		A4 Chargé de mission	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, attaché	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Communication				Chargé de mission multimédia	Administrative		A4 Chargé de mission	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, attaché	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Conservatoire de musique et de danse				Assistant administratif	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Conservatoire de musique et de danse				Directeur du conservatoire de musique et de danse	Culturelle		A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, assistant d'enseignement artistique, assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, professeur d'enseignement artistique de classe normale	P		Temps complet	16	1,00	Code général L 332-8 2	1
Conservatoire de musique et de danse				Professeur de chant - Chef de chœur	Culturelle		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, professeur d'enseignement artistique de classe normale	P		Temps non complet	10	0,50	Code général L 332-8 2	1
Conservatoire de musique et de danse				Professeur de danse	Culturelle		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, professeur d'enseignement artistique de classe normale	P		Temps complet	20	1,00	Code général L 332-8 2	1
Conservatoire de musique et de danse				Professeur de flûte	Culturelle		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, professeur d'enseignement artistique de classe normale	P		Temps non complet	8	0,40	Code général L 332-8 2	1
Conservatoire de musique et de danse				Professeur de formation musicale	Culturelle		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, professeur d'enseignement artistique de classe normale	P		Temps complet	2,5	0,13	Code général L 332-8 2	1
Conservatoire de musique et de danse				Professeur de guitare	Culturelle		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, professeur d'enseignement artistique de classe normale	P		Temps complet	20	1,00	Code général L 332-8 2	1
Conservatoire de musique et de danse				Professeur de percussions	Culturelle		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, professeur d'enseignement artistique de classe normale	P		Temps non complet	10,5	0,53	Code général L 332-8 2	1
Conservatoire de musique et de danse				Professeur de piano	Culturelle		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, professeur d'enseignement artistique de classe normale	P		Temps complet	20	1,00	Code général L 332-8 2	1
Conservatoire de musique et de danse				Professeur de saxophone et de clarinette	Culturelle		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, professeur d'enseignement artistique de classe normale	P		Temps non complet	15,5	0,78	Code général L 332-8 2	1
Conservatoire de musique et de danse				Professeur de trombone et de tuba	Culturelle		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, professeur d'enseignement artistique de classe normale	P		Temps non complet	8	0,40	Code général L 332-8 2	1
Conservatoire de musique et de danse				Professeur de trompette	Culturelle		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, professeur d'enseignement artistique de classe normale	P		Temps non complet	7	0,35	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Conservatoire de musique et de danse				Professeur de violon	Culturelle		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, professeur d'enseignement artistique de classe normale	P		Temps non complet	10,5	0,53	Code général L 332-8 2	1
Conservatoire de musique et de danse				Professeur de violoncelle	Culturelle		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, professeur d'enseignement artistique de classe normale	P		Temps non complet	10	0,50	Code général L 332-8 2	1
Conservatoire de musique et de danse				Professeur d'orgue	Culturelle		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, professeur d'enseignement artistique de classe normale	P		Temps non complet	2,5	0,13	Code général L 332-8 2	1
Direction des affaires juridiques				Agent technique chargé du funéraire et agent de surveillance de la voie publique (ASVP)	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique territorial, Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Direction des affaires juridiques				Assistant de direction	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des affaires juridiques				Directeur des affaires juridiques et de la citoyenneté	Administrative		A2 Directeur	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des affaires juridiques				Juriste	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, attaché, attaché principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des affaires juridiques				RGPD apprenti				Non concerné	NP			35	1,00		0
Direction des affaires juridiques				Saisonnier	Administrative	NA	NA	NA	NP	2025	Temps complet	38	1	NA	
Direction des finances et de la commande publique				Agent logistique - magasinier	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique territorial, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des finances et de la commande publique				Assistant de gestion comptable	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif territorial, Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des finances et de la commande publique				Assistant de gestion comptable	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif territorial, Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction des finances et de la commande publique				Assistant de gestion comptable	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif territorial, Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des finances et de la commande publique				Directeur adjoint des finances	Administrative		A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, attaché, attaché principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des finances et de la commande publique				Directeur des finances et de la commande publique	Administrative		A2 Directeur	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, attaché, attaché principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des finances et de la commande publique				Gestionnaire budgétaire et comptable	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des finances et de la commande publique				Gestionnaire budgétaire et comptable	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des finances et de la commande publique				Gestionnaire budgétaire et comptable	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des finances et de la commande publique				Gestionnaire de marchés publics	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des finances et de la commande publique				Gestionnaire de marchés publics	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des finances et de la commande publique				PEC				Non concerné	NP			20	0,57	Contrat Parcours Emploi Compétences	0
Direction des finances et de la commande publique				Responsable de la commande publique	Administrative		A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, attaché, attaché principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des finances et de la commande publique				Responsable du magasin	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint technique territorial, Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, Agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des ressources humaines				Assistant RH	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction des ressources humaines				Chargé de mission RH	Administrative		A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, attaché, attaché principal	NP	27/01/25 - 27/01/26	Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des ressources humaines				Chargé de recrutement	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des ressources humaines				Conseiller en prévention et responsable sécurité incendie	Technique		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe, Agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, Technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des ressources humaines				Gestionnaire paie et carrières	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des ressources humaines				Gestionnaire paie et carrières	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des ressources humaines				Gestionnaire paie et carrières	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des ressources humaines				Responsable emplois et compétences	Administrative		A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, attaché, attaché principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques				Agent d'accueil	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques				Assistant de direction	Administrative		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques				Agent d'accueil	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques				Assistant	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	NP	6 mois	Temps complet	35	1,00		1
Direction des services techniques				Assistant administratif	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	NP	1 an	Temps complet	35	1,00		1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction des services techniques				Assistant administratif	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques				Géomètre et référent Cit'ergie	Technique		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint technique principal de 2ème classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, Technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Direction des services techniques				Responsable de la transition écologique			B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Direction des services techniques				Saisonnier	Technique	NA	NA	NA	NP	2025	Temps complet	39	1	NA	
Direction des services techniques				Saisonnier	Technique	NA	NA	NA	NP	2025	Temps complet	39	1	NA	
Direction des services techniques				Saisonnier	Technique	NA	NA	NA	NP	2025	Temps complet	39	1	NA	
Direction des services techniques				Saisonnier	Technique	NA	NA	NA	NP	2025	Temps complet	39	1	NA	
Direction des services techniques				Saisonnier	Technique	NA	NA	NA	NP	2025	Temps complet	39	1	NA	
Direction des services techniques				Saisonnier	Technique	NA	NA	NA	NP	2025	Temps complet	39	1	NA	
Direction des services techniques				Saisonnier	Technique	NA	NA	NA	NP	2025	Temps complet	39	1	NA	
Direction des services techniques				Saisonnier	Technique	NA	NA	NA	NP	2025	Temps complet	39	1	NA	
Direction des services techniques				Saisonnier	Technique	NA	NA	NA	NP	2025	Temps complet	39	1	NA	
Direction des services techniques				Saisonnier	Technique	NA	NA	NA	NP	2025	Temps complet	39	1	NA	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction des services techniques				Saisonnier	Technique	NA	NA	NA	NP	2025	Temps complet	39	1	NA	
Direction des services techniques				Saisonnier	Technique	NA	NA	NA	NP	2025	Temps complet	39	1	NA	
Direction des services techniques				Saisonnier	Technique	NA	NA	NA	NP	2025	Temps complet	39	1	NA	
Direction des systèmes d'information				Administrateur SIG	Technique		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, ingénieur	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des systèmes d'information				Administratrice fonctionnelle et développeur de solutions web	Technique		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, ingénieur	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des systèmes d'information				Apprenti DSI				Non concerné	NP		Temps complet	35	1,00		1
Direction des systèmes d'information				Assistant administratif	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	P		Temps complet	17,5	0,50	Code général L 332-8 2	1
Direction des systèmes d'information				Directeur des systèmes d'information	Technique		A2 Directeur	Redacteur, redacteur principal de 2eme classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des systèmes d'information				Responsable réseaux et télécom	Technique		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, ingénieur	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des systèmes d'information				Responsable systèmes et applicatifs Responsable de la sécurité des SI	Technique		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, ingénieur	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des systèmes d'information				Technicien de maintenance et assistance informatique	Technique		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des systèmes d'information				Technicien de maintenance et assistance informatique	Technique		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction éducation	Enseignement jeunesse			Gestionnaire des ressources	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et de surveillance des temps périscolaires	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	22,833	0,65	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation				Directeur de l'éducation	Administrative		A2 Directeur	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Gestionnaire de la scolarité	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Gestionnaire des relations famille	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Gestionnaire des ressources	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Responsable enseignement-jeunesse	Animation		A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Adjoint administratif principal de 1ère classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		0
Direction éducation	Cuisine centrale			Agent de cuisine polyvalent				Non concerné	NP			20	0,57	Contrat Parcours Emploi Compétences	1
Direction éducation	Cuisine centrale			Apprenti cuisine centrale				Non concerné	NP	Temps complet		35	1,00		1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction éducation	Centre social			Agent d'accueil	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Cuisine centrale			Agent en charge du portage de repas et animateur			C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Cuisine centrale			Agent en charge du portage de repas et animateur			C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Centre social			Animateur éducation à l'environnement et développement durable (EEDD)	Animation		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe et animateur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Centre social			Animateur famille	Animation		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire	Adjoint territorial d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, Animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Centre social			Référent famille	Animation		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire	Adjoint territorial d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, Animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Centre social			Responsable d'espace de vie sociale	Animation		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Centre social			Responsable d'espace de vie sociale	Animation		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Direction éducation	Centre social			Responsable du centre social	Animation		A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Adjoint administratif principal de 1ère classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Cuisine centrale			Second de cuisine	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, technicien	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Cuisine centrale			Agent de cuisine polyvalent	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Cuisine centrale			Agent de cuisine polyvalent	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction éducation	Cuisine centrale			Agent de cuisine polyvalent	Technique	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	20	0,57	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Cuisine centrale			Agent de cuisine polyvalent	Technique	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Cuisine centrale			Agent de cuisine polyvalent	Technique	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Cuisine centrale			Agent de cuisine polyvalent	Technique	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Cuisine centrale			Agent de cuisine polyvalent	Technique	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Cuisine centrale			Agent de cuisine polyvalent	Technique	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	20	0,57	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Cuisine centrale			Agent de cuisine polyvalent	Technique	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	32	0,91	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Cuisine centrale			Responsable de la cuisine centrale	Technique	A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Cuisine centrale			Second de cuisine	Technique	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, technicien	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Animateur périscolaire et agent de surveillance périscolaire	Animation	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe	P		Temps non complet	28	0,80	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Animateur	Animation	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe	P		Temps non complet	28,75	0,82	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Adjoint technique des écoles Truttemer/Maisoncelles Agent d'entretien	Technique	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction éducation	Enseignement jeunesse			ATSEM	Médico-Sociale		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et de surveillance des temps périscolaires	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	18	0,51	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			ATSEM	Médico-Sociale		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	24,5	0,70	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et d'animation	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	26	0,74	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			ATSEM	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	P		Temps non complet	31,25	0,89	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Animateur périscolaire et agent de surveillance périscolaire	Animation		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe	P		Temps non complet	28	0,80	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			ATSEM	Médico-Sociale		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	P		Temps non complet	32,5	0,93	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			ATSEM	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et de surveillance des temps périscolaires	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	28,75	0,82	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et de surveillance des temps périscolaires	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe et adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	24,5	0,70	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			ATSEM	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	P		Temps non complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et d'animation	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	26	0,74	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et de surveillance des temps périscolaires	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	28,5	0,81	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent technique polyvalent => ATSEM ou agent des écoles	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	29,5	0,84	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Animateur périscolaire et agent de surveillance périscolaire	Animation		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe	P		Temps non complet	28	0,80	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et de surveillance des temps périscolaires	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			ATSEM	Médico-Sociale		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			ATSEM ou agent des écoles	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	30,25	0,86	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et d'animation	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	24,5	0,70	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			ATSEM	Médico-Sociale		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et de surveillance des temps périscolaires	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et animateur périscolaire	Animation		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe	P		Temps non complet	28	0,80	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			ATSEM	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	P		Temps non complet	22,25	0,64	Code général L 332-8 2	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et de surveillance des temps périscolaires	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Animateur périscolaire et agent de surveillance périscolaire	Animation		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe	P		Temps non complet	28	0,80	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et animateur périscolaire	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe	P		Temps non complet	26	0,74	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	13	0,37	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Animateur périscolaire et agent de surveillance périscolaire	Animation		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe	P		Temps non complet	28	0,80	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et de surveillance des temps périscolaires	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	32,333	0,92	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Animateur Espace Infos Jeunes	Animation		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et de surveillance périscolaire	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	26	0,74	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			ATSEM	México-Sociale		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	27	0,77	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et de surveillance des temps périscolaires	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe et adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	20,5	0,59	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Animateur périscolaire et agent de surveillance périscolaire	Animation		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe	P		Temps non complet	28	0,80	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction éducation	Enseignement jeunesse			Adjoint technique des écoles Truttemer/Maisonnelles	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	27,25	0,78	Code général L 332-8 2	0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et de surveillance des temps périscolaires	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	14,25	0,41	Code général L 332-8 2	0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et de surveillance des temps périscolaires	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	17,5	0,50	Code général L 332-8 2	0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et de surveillance des temps périscolaires	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	25,5	0,73	Code général L 332-8 2	0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			ATSEM	Médico-Sociale		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Médiateur numérique EPN	Animation		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Référent périscolaire	Animation		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Référent périscolaire	Animation		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Référent périscolaire	Animation		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Référent périscolaire	Animation		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Référent périscolaire	Animation		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction éducation	Enseignement jeunesse			Référent périscolaire	Animation		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1	Code général L 332-8 2	0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Technique		Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Animation		Non concerné	Animateur	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Animation		Non concerné	Animateur	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Animation		Non concerné	Animateur	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Animation		Non concerné	Animateur	NP				0,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Animation		Non concerné	Animateur	NP				0,00		0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Animation		Non concerné	Animateur	NP				0,00		0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Animation		Non concerné	Animateur	NP				0,00		0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Animation		Non concerné	Animateur	NP				0,00		0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Vacataire	Animation		Non concerné	Animateur	NP				0,00		0
Direction générale des services				Auxiliaire de puériculture			C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)		NP	1 an	Temps complet	35	1,00	L332-23 1°	
Direction générale des services				Chargé de coordination Convention Territoriale Globale	Médico-Sociale		A4 Chargé de mission	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, assistant socio-éducatif	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction générale des services				Chef de projet développement territorial: action cœur de ville et contractualisation	Technique		A4 Chargé de mission	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, attaché	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction générale des services				Directeur général adjoint Modernisation	Technique Administrative		A1 Direction générale	Attaché, attaché principal, attaché hors classe, ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction générale des services				Directeur Général des Services	Administrative		A1 Direction générale	Attaché, attaché principal, attaché hors classe, ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe	P		Temps non complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction générale des services				Directeur général des services (emploi fonctionnel)			A1 Direction générale		P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction générale des services				Directrice Générale Adjointe aménagement et attractivité	Emplois fonctionnels		A1 Direction générale		P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction vie associat., sports démocratie locale				Animateur/Educateur sportif	Sportive		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Educateur territorial des A.P.S , Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe, Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction vie associat., sports démocratie locale				Assistant de direction	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction vie associat., sports démocratie locale				Assistant de direction	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction vie associat., sports démocratie locale				Chargé de projets sport et démocratie locale	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction vie associat., sports démocratie locale				Directeur des sports, de la vie associative et démocratie locale	Administrative		A2 Directeur	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Travaux en régie	Polyvalence	Responsable d'atelier polyvalence	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Travaux en régie	Electricité	Responsable d'atelier électricité	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Travaux en régie	Peinture	Apprenti peintre			Non concerné	Non concerné	NP		Temps complet	35	1,00		1
Direction des services techniques	Bâtiments	Travaux en régie	Maçonnerie	Responsable d'atelier maçonnerie	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Fêtes et manifestations		Responsable du secteur fêtes et manifestations	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Travaux en régie	Peinture	Responsable d'atelier peinture	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Travaux en régie	Serrurerie	Responsable d'atelier serrurerie	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Fêtes et manifestations		Agent fêtes et manifestations	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Entretien ménage		Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025
Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction des services techniques	Bâtiments	Travaux en régie	Peinture	Peintre	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, Agent de maîtrise	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Travaux en régie	Electricité	Electricien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments		Mécanique	Responsable de l'atelier mécanique	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Fêtes et manifestations		Agent fêtes et manifestations	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Fêtes et manifestations		Agent fêtes et manifestations	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments			Directeur adjoint et responsable de service bâtiments	Technique		A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Adjoint administratif principal de 1ère classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Travaux en régie	Polyvalence	Agent polyvalent	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Travaux en régie	Menuiserie	Responsable d'atelier menuiserie	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
DST - Service des bâtiments				Serrurier	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments		Mécanique	Mécanicien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Fêtes et manifestations		Agent fêtes et manifestations	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Travaux en régie	Plomberie chauffage	Plombier chauffagiste	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction des services techniques	Bâtiments	Travaux en régie	Maçonnerie	Maçon	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Travaux en régie	Plomberie chauffage	Responsable d'atelier plomberie chauffage	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments			Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Direction des services techniques	Bâtiments			Agent d'entretien vacataire			Non concerné	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP				0,00		0
Direction des services techniques	Bâtiments			Agent fêtes et manifestations	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Direction des services techniques	Bâtiments			Menuisier	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Direction des services techniques	Bâtiments			Responsable de secteur travaux en régie	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Direction des services techniques	Bâtiments	Entretien ménage		Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	14,25	0,41	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Entretien ménage		Agent d'entretien des locaux	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Entretien ménage		Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Entretien ménage		Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Entretien ménage		Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction des services techniques	Bâtiments	Entretien ménage		Responsable de secteur entretien ménage	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Entretien ménage		Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Entretien ménage		Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Entretien ménage		Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Entretien ménage		Chargé de l'hygiène publique	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Entretien ménage		Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Entretien ménage		Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Entretien ménage		Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bâtiments	Entretien ménage		Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Agent voirie	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Direction des services techniques	Espace public			Chef d'équipe moyens généraux	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint technique principal de 2ème classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Responsable chenil/équipement ludiques	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025
Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction des services techniques	Espace public			Agent de maintenance des équipements sportifs	Technique	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Jardinier et chauffeur agricole	Technique	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Jardinier	Technique	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Agent voirie	Technique	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Agent voirie maçonnerie	Technique	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Agent voirie	Technique	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Agent voirie	Technique	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Responsable production horticole	Technique	B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Responsable du secteur voirie	Technique	B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Chargé de la maintenance	Technique	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Chef d'équipe espaces verts et fleurissement	Technique	B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Responsable du service espaces publics	Technique	A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Adjoint administratif principal de 1ère classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction des services techniques	Espace public			Agent voirie	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Jardinier	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	30	0,86	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Chef d'équipe espaces verts et fleurissement	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Agent voirie	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Jardinier et chauffeur agricole	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Apprenti jardinier			Non concerné	Non concerné	NP		Temps complet	35	1,00		1
Direction des services techniques	Espace public			Jardinier et chauffeur agricole	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Agent voirie	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Responsable du secteur paysage	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Jardinier, grimpeur, élagueur et chauffeur agricole	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Agent voirie	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction des services techniques	Espace public			Apprenti jardinier			Non concerné	Non concerné	NP		Temps complet	35	1,00		1
Direction des services techniques	Espace public			Agent voirie	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Jardinier	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Agent de production végétale	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Agent de voirie	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP	12 mois	Temps complet	35	1,00		1
Direction des services techniques	Espace public			Agent de maintenance des équipements sportifs	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public	Paysage	Equipement sportif	Chef d'équipe équipements sportifs	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Jardinier , grimpeur élagueur et chauffeur agricole	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Apprenti production florale			Non concerné	Non concerné	NP		Temps complet	35	1,00		1
Direction des services techniques	Espace public			Agent voirie	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Agent de voirie	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe et adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35		Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Agent voirie	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025
Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction des services techniques	Espace public			Jardinier	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	30	0,86	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Agent des moyens généraux	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Chef d'équipe voirie	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Agent d'entretien du domaine public	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Agent de maintenance des équipements sportifs	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Jardinier et chauffeur agricole	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Espace public			Agent d'entretien			C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Non concerné	NP		Temps complet	35	1,00	Contrat Parcours Emploi Compétences	0
Direction des services techniques	Espace public			Agent voirie	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Direction des services techniques	Espace public			Jardinier	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Direction des services techniques	Espace public			Jardinier	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	NP	11 mois	Temps complet	35	1,00		0
Direction des services techniques	Espace public	Paysage	Equipement sportif	Agent d'entretien des équipements sportifs	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe et adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction des services techniques	Espace public	Paysage	Equipement sportif	Agent d'entretien des équipements sportifs	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe et adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	
Direction des services techniques	Espace public	Paysage	Equipement sportif	Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bureau d'études			Dessinateur projeteur	Technique		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bureau d'études			Responsable du bureau d'études	Technique		A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Adjoint administratif principal de 1ère classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction des services techniques	Bureau d'études			Chargé de la domanialité et de l'inventaire	Technique		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Eau et assainissement				Chargé de collecte et épandage	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Eau et assainissement				Chargée de facturation	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Eau et assainissement				Exploitant réseaux eau potable	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Eau et assainissement				Exploitant réseaux d'eau potable	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Eau et assainissement				Exploitant station assainissement	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Eau et assainissement				Exploitant réseaux d'eau potable	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Eau et assainissement				Resp.station épuration et assain.non collectif et chargé de mission qualité	Technique		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Direction éducation	Enseignement jeunesse			Apprenti ATSEM			Non concerné	Non concerné	NP		Temps complet	35	1,00		0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien et de surveillance des temps périscolaires	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	19,5	0,56	Code général L 332-8 2	0
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Référent périscolaire	Animation		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Référent périscolaire	Animation		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe, animateur, animateur principal de 2ème classe, animateur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1	Code général L 332-8 2	1
Espace public				Chef d'équipe voirie	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe		NP	1 an	Temps complet	35	1,00		1
Magasin				Saisonnier	Technique	NA	NA	NA	NP	2025	Temps complet	39	1	NA	
Médiathèque				Agent d'accueil polyvalent		P	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint du patrimoine, Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Médiathèque				Agent d'accueil polyvalent	Culturelle		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Assistant de conservation principal de 2ème classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Médiathèque				Agent d'accueil polyvalent	Culturelle		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint du patrimoine, Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Médiathèque				Agent d'accueil polyvalent	Culturelle		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint du patrimoine, adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Médiathèque				Agent d'accueil polyvalent	Culturelle		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint du patrimoine, adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Médiathèque				Agent d'accueil polyvalent	Culturelle		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint du patrimoine, adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Médiathèque				Directeur de la médiathèque	Culturelle		A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Redacteur, redacteur principal de 2eme classe, rédacteur principal de 1ère classe, assistants de conservation, assistant de conservation principal de 2ème classe, assistant de conservation principal de 1ère classe, attaché, attaché	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Médiathèque				Responsable de l'accueil des publics	Culturelle		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, adjoint du patrimoine principal de 1ère classe, assistant de conservation, assistant de conservation principal de 2ème classe, assistant de conservation principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Médiathèque				Responsable de l'action culturelle	Culturelle		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, adjoint du patrimoine principal de 1ère classe, assistant de conservation, assistant de conservation principal de 2ème classe, assistant de conservation principal de 1ère classe	P		temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Médiathèque				Responsable développement des publics, démarche innovante et numérique	Culturelle		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, adjoint du patrimoine principal de 1ère classe, assistant de conservation, assistant de conservation principal de 2ème classe, assistant de conservation principal de 1ère classe	P		temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Médiathèque				Saisonnier	Culturelle	NA	NA	NA	NP	2025	Temps complet	35	1	NA	
Musée				Agent d'accueil et de surveillance	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, adjoint du patrimoine, adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Musée				Directeur du musée	Culturelle		A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Redacteur, redacteur principal de 2eme classe, rédacteur principal de 1ère classe, assistants de conservation, assistant de conservation principal de 2ème classe, assistant de conservation principal de 1ère classe, attaché, attaché	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Musée				Médiateur culturel	Culturelle		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Assistant de conservation, assistant de conservation principal de 2ème classe, assistant de conservation principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Musée				Médiateur culturel	Culturelle		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Assistant de conservation, assistant de conservation principal de 2ème classe, assistant de conservation principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Musée				Régisseur des œuvres	Culturelle		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Assistant de conservation, assistant de conservation principal de 2ème classe, assistant de conservation principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Musée				Vacataire	Culturelle		Non concerné	Adjoint du patrimoine, adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	NP				0,00		0
Salle de spectacle				Directeur de la Halle					P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Salle de spectacle				Gestionnaire administratif polyvalent	Administratif		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Salle de spectacle				Responsable de La Halle			A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Salle de spectacle				Technicien du spectacle	Technique		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise principal, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Service de la citoyenneté et formalités administratives				Agent des affaires funéraires	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Service de la citoyenneté et formalités administratives				Agent polyvalent formalités administratives	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Service de la citoyenneté et formalités administratives				Agent polyvalent formalités administratives	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Service de la citoyenneté et formalités administratives				Agent polyvalent formalités administratives	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Service de la citoyenneté et formalités administratives				Agent polyvalent formalités administratives	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Service de la citoyenneté et formalités administratives				Agent polyvalent formalités administratives	Administrative		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Service de la citoyenneté et formalités administratives				Responsable des politiques d'accueil et de la citoyenneté	Administrative		A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, attaché, attaché principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Service de la citoyenneté et formalités administratives				Responsable du service citoyenneté et formalités administratives	Administrative		A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Service Patrimoine et développement local				Chargé de la préinstruction	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Service Patrimoine et développement local				Chargé de la préinstruction	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Service Patrimoine et développement local				Chargé du droit des sols et de l'urbanisme commercial	Administrative		B3 Poste d'instruction avec expertise, animation, gestionnaire, enseignement artistique	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Service Patrimoine et développement local				Responsable service patrimoine et développement local	Administrative		A3 ou B1 Chef de service ou de structure	Adjoint administratif principal de 1ère classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux Coulonces				Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	7,5	0,21	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux Coulonces				Agent polyvalent des services techniques	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux Roullours				Agent polyvalent des services techniques	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent des écoles	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	28,8	0,82	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux St Germain de Tallevende				Agent polyvalent des services techniques	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux St Germain de Tallevende				Agent polyvalent des services techniques	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux St Germain de Tallevende				Agent polyvalent des services techniques	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			ATSEM	Médico-Sociale		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil)	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Services municipaux St Germain de Tallevende				Chef d'équipe des services techniques	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction éducation	Cuisine centrale			Cuisinier	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux Truttemer le Grand				Agent polyvalent des services techniques	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux Truttemer le Petit				Agent d'entretien	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps non complet	3,75	0,11	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux Vaudry				Chef d'équipe des services techniques	Technique		B2 ou C1 Encadrement de proximité ou chef d'équipe	Adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, Technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux Vaudry				Agent polyvalent des services techniques	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux Vaudry				Agent polyvalent des services techniques	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux Vaudry				Agent polyvalent des services techniques	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Services municipaux Vaudry				Apprenti jardinier			Non concerné	Non concerné	NP		Temps complet	35	1,00		1
Direction éducation	Enseignement jeunesse			Agent d'entretien	Technique	C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe		P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
Direction des services techniques	Bâtiments	Travaux en régie	Serrurerie	Serrurier	Technique		C2 Agents d'exécution, agents d'accueil et toutes les autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1 (gestionnaire, gestionnaire comptable, agent d'état civil...)	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	1
Direction générale des services				Directeur général des services techniques	Administrative		A1 Direction générale	Attaché, attaché principal, attaché hors classe, ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

	Espace public			Directeur des espaces publics	Technique		A2 Directeur	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0
	Patrimoine et bâtiments			Directeur du patrimoine et des bâtiments	Technique		A2 Directeur	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe, attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal	P		Temps complet	35	1,00	Code général L 332-8 2	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-18b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.